



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le centre de compétences en cultures spéciales du SAVI s'organise**

**Le centre de compétence en cultures spéciales, rattaché au SAVI et placé sous la responsabilité d'Olivier Viret, englobe la viticulture, l'arboriculture et les cultures maraîchères. La récente nomination de Samuel Panchard, oenologue cantonal et de Philippe Meyer, responsable du domaine pédagogique et expérimental de Marcelin donnent une nouvelle orientation aux activités vitivinicoles de l'Etat de Vaud et au service de l'ensemble des acteurs de la filière.**

Dès le 1er janvier 2017, le SAVI dynamise ses activités dans le domaine vitivinicole. Le nouvel oenologue cantonal bénéficie d'une longue carrière à la coopérative Provins en Valais. Monsieur Panchard est reconnu pour ses compétences d'oenologue, d'expert-juré en analyses sensorielles et de conseiller en viticulture et oenologie. Les responsabilités et les missions des trois secteurs concernés ont été définies: l'économie vitivinicole, sous la responsabilité de Gilles Andrey est en charge de toutes les tâches administratives, du cadastre viticole aux acquits de vendange, en passant par le contrôle de la vendange, les déclarations d'encavage, la définition des quotas et les statistiques vitivinicoles; le laboratoire d'oenologie, sous la responsabilité de Samuel Panchard, assurera dès le 1er mai les analyses courantes des raisins, moûts et vins et le conseil oenologique ; le domaine pédagogique et expérimental de Marcelin va devenir un domaine pilote pour la formation et la démonstration de méthodes et itinéraires techniques novateurs, tant au vignoble qu'à la cave. Les thématiques traitées vont de l'entretien des sols aux approches biodynamiques en passant par la diversité clonales des cépages traditionnels et les perspectives des nouveaux résistants aux maladies fongiques.

Par cette organisation, le SAVI est convaincu d'être en mesure de relever les nombreux défis qui attendent la viticulture vaudoise et Suisse, une viticulture toujours plus qualitative, le gain de parts de marchés, ou encore une compétence et des infrastructures en analyses. Ces défis ne peuvent toutefois pas être relevés sans le soutien des milieux professionnels, de la recherche fédérale et cantonale, de la vulgarisation et de la formation professionnelle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 avril 2017

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DECS, Olivier Viret, Responsable du centre de compétences en cultures spéciales-Viticulture,  
Service de l'Agriculture et de la Viticulture (SAVI), 021 316 59 42, 079 766 85 43 ;  
olivier.viret@vd.ch